



Association Culturelle Sociale et Sportive du Queyras (ACSSQ)

Centre social rural intercommunal 303 route de la Chalp Le Grand Laus – 05470 Aiguilles

Association Loi 1901 n°33/82 SIRET: 387 463 938 000 44

LETTRE DE

**CONSULTATION:** 

L2C\_AMOALPSATELLITES\_220812

Procédure de mise en concurrence

Adaptée à la délibération prise par le Conseil d'administration en date du 1<sup>er</sup> avril 2022.

### Objet de la prestation :

Prestations de services dans le cadre du programme ALPINE SPACE « ALPSATELLITE »
Partenaire français du programme
L2C\_AMOALPSATELLITES\_220812

Acte d'engagement (A.E)

**Exemplaire Original** 

### Objet du Marché

Dans le cadre de la mise en œuvre de son projet européen Alpine Space – Alpsatellites, l'ACSSQ Centre social rural intercommunal publie ce jour une lettre de consultation pour retenir une proposition de prestation de services 'Assistance à Maitrise d'ouvrage et Assistance technique du présent projet'.

Le principe de la prestation AMO et Assistance technique répondra aux trois lots suivants et insécables :

Lot 1 : Assistance à Maitrise d'ouvrage

Lot 2 : **Assistance Technique** 

Lot 3: Communication générale

### Identification des personnes morales de droit public qui passent le marché

### Association Culturelle Sociale et Sportive du Queyras

303 route de la Chalp – Le grand Laus 05470 Aiguilles

### Nom, Prénom, qualité du signataire du marché :

**Jean-Pierre Seror**, Président de l'Association Culturelle Sociale et Sportive du Queyras

## Comptable assignataire des paiements :

**Pascale Tonda,** Directrice de l'Association Culturelle Sociale et Sportive du Queyras

Engagement du candidat
Nom, prénom et qualité du signataire :
Adresse professionnelle, téléphone :
Immatriculé sous le numéro SIRET : Code APE :
- agissant pour mon propre compte
- agissant pour le compte de la personne publique candidate (indiquer le nom et l'adresse)
- agissant en tant que mandataire
- pour l'ensemble des entrepreneurs groupés qui ont signé la lettre de candidature du

- Après avoir pris connaissance de la lettre de consultation L2C\_AMOALPSATELLITES\_220812 et des documents qui y sont mentionnés
- Après avoir produits toutes les pièces nécessaires à ma candidature soit :
  - 1) Les justifications relatives aux qualités et capacités du candidat, à savoir :
    - Acte de candidature sur formulaire DC1, ou papier à en-tête du candidat, dûment complété
    - Déclaration du candidat (formulaire DC2) dûment complétée ;
    - Pouvoir de la personne habilitée à engager la société ;
    - Attestation d'assurance pour risques professionnels ;
    - a- Extrait K bis.
    - b- Une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il a satisfait aux obligations sociales et fiscales Le candidat retenu devra fournir dans un délai de 10 jours les attestations sociales et fiscales en question (art. L 324-14 du Code du travail) qu'il n'a pas fait l'objet d'une interdiction de concourir, qu'il n'a pas fait l'objet, au cours des 5 dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L 324-9, L 324-10, L 341-6, L 125-1 et L 125-3 du Code du travail,
    - Dossier de présentation du candidat
  - 2) L'acte d'engagement rempli et signé.
  - 3) Un RIB,
  - 4) Une note méthodologique décrivant les prestations. Cette note devra préciser les modalités d'intervention et un calendrier prévisionnel de suivi.
  - 5) Ses références en matière d'études comparables et celles des intervenants prévus pour l'étude.
  - 6) Un devis descriptif tarifaire comprenant le prix unitaire détaillé Prestataire pour chaque lot TTC.

# 1. Je m'engage, sans réserve, conformément aux clauses et conditions des documents visés ci-dessus à exécuter la prestation demandée aux prix ci-dessous :

Lot 1 : Assistance à Maitrise d'Ouvrage

La rémunération globale, forfaitaire et définitive pour la fourniture du matériel du lot 1 :

Montant hors TVA:

Taux de la TVA:

Montant TTC:

Montant TTC en euros en toutes lettres arrêté à :

Lot 2: Assistance Technique

La rémunération globale, forfaitaire et définitive pour la fourniture du matériel du lot 2 :

Montant hors TVA:

Taux de la TVA:

Montant TTC:

Montant TTC en euros en toutes lettres arrêté à :

Lot 3: Communication Générale

La rémunération globale, forfaitaire et définitive pour la fourniture du matériel du lot 2 :

Montant hors TVA:

Taux de la TVA:

Montant TTC:

Montant TTC en euros en toutes lettres arrêté à :

2. Compte à créditer – joindre un relevé d'identité bancaire ou posta
Code Banque : Code Guichet :

N° Compte : Clef RIB :

### 3. Mode de règlement

Paiement par chèque ou virement bancaire

### 4. Délai maximum de paiement – taux des intérêts moratoires

Le paiement s'effectue suivant les règles de la comptabilité publique dans les conditions prévues au Code des Marchés Publics.

Le délai maximum de paiement est de 30 jours à compter de la date de réception par l'administration des demandes de paiement du titulaire du marché. A défaut de paiement dans le délai de 30 jours, les intérêts moratoires sont dus.

Conformément au Décret n° 2008-1550 du 31 décembre 2008, le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt de la principale facilité de refinancement appliquée par la banque centrale européenne à son opération de refinancement principal la plus récente effectuée avant le premier jour de calendrier du semestre de l'année civile en cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de 7 points.

#### 5. Délai d'exécution

L'ensemble des prestations seront impérativement réalisé avant le 28 février 2024. Les étapes intermédiaires de progression feront l'objet d'un planning détaillé en accord avec le candidat ; il sera notamment prévu une première étape de « cadrage » de l'étude entre le prestataire et le commanditaire à réaliser dans les 15 jours après la notification.

Α	, le
Le candidat	(représentant habilité pour signer le marché)

# Réponse du Maître d'ouvrage

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement.

Les personnes responsables des marchés

A Aiguilles le,

Le Président de l'Association Culturelle Sociale et Sportive du Queyras Jean-Pierre Seror

Date d'effet du marché le : Ou Reçu notification du marché le :